

Informations complémentaires pour le projet d'électrification d'un collège et de parrainage des élèves sortant du CM2.

Question 1 : le projet correspond-il à un besoin ressenti sur place et par qui ?

Avant de me lancer sur l'explication concrète de la manifestation du besoin, je tiens à rappeler que j'ai servi dans la commune de Boulsa en tant qu'enseignant pendant 2 ans, donc ayant gardé une certaine relation avec les fonctionnaires et les habitants de la localité. Etant donné que vous vouliez unir vos forces pour l'appui à un collège et compte tenu de vos habitudes d'intervention, je suggérerai que nous travaillions ensemble aux côtés du collège de la commune de Boulsa où la demande et le besoin émanent des populations locales. Entendons par populations locales, d'une part l'association des parents d'élèves et l'intendant du collège ; les associations des parents d'élèves de trois écoles primaires rurales avec leurs directeurs d'écoles. Et d'autre part, l'adjoint au maire de Boulsa et une association de jeunes qui sont intéressée par les questions d'alphabétisation.

Il est à souligner que l'association des parents d'élèves et l'intendance du collège se sont engagées à payer les frais d'installation du matériel solaire et d'en assurer la maintenance. Les jeunes avec l'appui de la mairie s'engagent à l'utilisation optimale de l'installation, par l'organisation des cours d'alphabétisation fonctionnelle les soirs après les classes.

En ce qui concerne la prise en charge des élèves sortant du CM2, le besoin a été manifesté par 3 directeurs d'école en milieu rural (commune de Boulsa) avec leurs associations de parents d'élèves au vue du faible taux de passage des élèves en classe de 6^{ème}. J'ai donc été saisi par ces derniers pour qu'ensemble nous construisions un projet d'appui aux élèves issus des familles modestes.

Question 2 : Qui sont les bénéficiaires et à qui appartiennent les bâtiments du collège ?

Les bénéficiaires se situent à plusieurs niveaux :

Les porteurs du projet pour l'électrification : L'association des parents d'élèves du collège représenté par son président, le personnel du collège représenté par l'intendant et le proviseur.

Les usagers de cet investissement : Les élèves du collège, les jeunes de la commune organisés par la mairie.

Les porteurs du projet pour le parrainage : Les enseignants des 3 écoles primaires, les associations des parents d'élèves de ces 3 écoles.

Bénéficiaires finaux : 25 élèves issus des classes de CM2 de ces 3 écoles et venants de familles modestes.

Les bâtiments du collège ont été construits par l'état et dont la gestion est confiée conjointement à la commune et la région c'est-à-dire la mairie et le conseil régional.

Question 3 : Qui assurera la mise en œuvre et le suivi technique ?

Pour l'électrification, l'association des parents d'élèves et l'intendant de la commune se sont engagés à assurer la mise en œuvre, le suivi et la maintenance.

Pour le parrainage, les directeurs des 3 écoles, les associations des parents d'élèves des écoles respectives s'engagent à assurer le lancement du projet mais la mise en œuvre

globale, le suivi et l'évaluation du projet sera assuré par les membres de l'association Baô Yam résident au Burkina Faso.

Question 4 : Où et par qui sera dispensé la formation en informatique ?

Il ne faut pas perdre de vue que les centres informatiques sont des structures privées qui, emploient des professionnels en informatique chargés de dispenser des formations spécifiques.

Nous inscrirons les élèves dans ce centre et la formation sera assurée par ces professionnels.

Question 5 : Qui sera le référent sur place ?

Votre interlocuteur favori est l'association Baô Yam parce que c'est avec elle que vous avez signé une convention de partenariat et dont les engagements sont clairement explicités. Dans cette logique, vous pourrez avoir toutes les informations dont vous avez besoin au près de moi ou du membre de l'association sur place au Burkina.

Par contre, si vous vouliez des contacts qui vous permettent une vérification de l'effectivité de la réalisation des travaux, je vous ferai suivre les contacts suivants :

Projet électrification : - Président de l'association des parents d'élèves du collège

- Intendant du collège

Projet parrainage : - Les 3 directeurs d'école

- Le proviseur du collège

Pour ce qui est des factures pour les services fiscaux, je m'en occuperai personnellement.

N.B : Pour plus de visibilité sur les pourcentages de participation, l'association Baô Yam et les acteurs locaux au niveau de Boulsa prennent en charge tout ce qui est relatif à mon hébergement, les différents déplacements, le transport et l'installation du matériel solaire.